



Le Saint-Siège

Voyage Apostolique en Uruguay, en Bolivie, à Lima et au Paraguay (7 - 19 mai 1988)

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II AU CORPS DIPLOMATIQUE*

Mardi, 10 de mai de 1988

1. Je voudrais vous exprimer ma vive satisfaction de rencontrer, en cette ville de La Paz, les représentants de tant de pays et d'Organisations internationales accrédités auprès du gouvernement de la Bolivie.

Les hautes fonctions diplomatiques que vous exercez vous rendent dignes de notre respect et de notre particulière attention. Vous êtes, pour une bonne part, les dépositaires de grandes espérances en ce qui regarde la construction tant souhaitée d'un monde où la paix, la solidarité, la coopération mutuelle et l'entente réciproque soient les chemins définitifs pour parvenir à l'établissement de relations plus humaines et plus justes au sein de la communauté internationale. A ce noble travail, qui mérite admiration et gratitude, vous avez consacré vos capacités et vos efforts, continuellement mis à l'épreuve dans l'exercice d'une profession diplomatique qui n'est pas toujours facile. En réalité, le caractère même de votre vocation fait de vous les artisans de l'entente et de la concorde entre les nations, pour que règne la paix.

Mais l'aspiration humaine à la paix entre les peuples n'est pas un simple don à portée de main: la paix est le fruit d'une volonté décidée et d'un effort permanent de la part de tous. Dans un monde comme le nôtre, où la stabilité et la paix des nations sont fréquemment menacées par des intérêts divergents, l'action du diplomate acquiert une importance évidente dans les relations internationales, que ce soit au niveau bilatéral ou au niveau multilatéral. Si les décisions ultimes sont aux mains des gouvernants, l'activité du diplomate parce qu'il informera avec vérité et précision orientera vers des voies de solution, créera des ponts pour le dialogue, la négociation et l'entente représente un moyen irremplaçable pour établir l'ordre international. « Dans un monde divisé et bouleversé par toutes sortes de conflits - affirmais-je dans ma dernière Encyclique,

Sollicitudo rei socialis on voit se développer la conviction d'une interdépendance radicale et, par conséquent, la nécessité d'une solidarité qui l'assume et la traduise sur le plan moral. Aujourd'hui, plus peut-être que par le passé, les hommes se rendent compte qu'ils sont liés par un destin commun qu'il faut construire ensemble si l'on veut éviter la catastrophe pour tous» (n. 26.)

2. La valeur suprême de la paix dont vous devez être les promoteurs convaincus, les défenseurs infatigables et, si nécessaire, ceux qui la restaurent doit être placée, je le pense, parmi vos priorités de professionnels de la diplomatie. A ce propos, je voudrais rappeler les principes de réciprocité de solidarité et de collaboration effective dans les relations internationales, qui ont déjà fait l'objet de mes réflexions dans un discours adressé au Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège (12 janvier 1985) (1).

Ce sont là des principes qui valent pour toute la communauté internationale et, particulièrement, pour cette communauté de nations qui constituent ce que l'on appelle le «continent de l'espérance». Les racines historiques, culturelles, linguistiques et religieuses qui leur sont communes, doivent être fortifiées, afin de renforcer toujours davantage en Amérique latine les valeurs spirituelles et morales qui représentent le plus authentiquement l'origine et la vocation de certains peuples jeunes, appelés à jouer sans aucun doute un rôle de protagonistes sur la scène mondiale.

3. On ne parvient pas à la paix à la cause de laquelle nous devons tous contribuer par la voie de l'intransigeance ou des égoïsmes nationaux. Au contraire, la compréhension devient plus facile et plus fructueuse quand elle naît d'un esprit sincère de solidarité, de cette solidarité qui fait des frères de tous les hommes, de nous tous qui habitons ce monde voulu par le Créateur pour que nous puissions tous avoir part, d'une manière équitable, à ses biens.

Ce n'est qu'ainsi, sur le fondement de la justice et de la solidarité, et par un effort de compréhension mutuelle, qu'il est possible d'asseoir les bases stables de l'équi libre, afin de construire une communauté internationale sans angoisses permanentes et graves, sans conflits aux conséquences irréparables. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra trouver les solutions adéquates aux problèmes latents en diverses parties de l'Amérique latine, comme certains conflits de frontières ou la question de la «méditerranéité" de la Bolivie.

4. Vous êtes les protagonistes de la construction d'une communauté internationale responsable et solidaire, qui puisse vivre dans une harmonie et une sécurité fécondes: un concert de nations où tous les hommes et tous les peuples puissent se réaliser en plénitude, par l'enrichissement des valeurs de l'esprit comme par le développement de meilleures conditions de vie matérielle.

En effet, la paix, qui est essentiellement l'œuvre de la justice, trouve sa voie et son affermissement dans la promotion du développement. Non pas un développement qui se limiterait à la croissance économique quantitative, mais un développement qui accélère surtout la

promotion sociale intégrale, sous les formes d'une meilleure distribution de la richesse et d'une élévation des conditions de vie spirituelle et matérielle , de tout homme et de tous les hommes.

L'extrême pauvreté qui affecte encore tant de pays est un affront fait à toute l'humanité. Les différences abyssales entre pays riches et pays pauvres sont incompatibles avec le dessein divin d'une participation juste et équitable de tous aux biens de la création. De plus, le sous-développement, comme vous le savez bien, est une des causes de la grave instabilité sociale et politique de beaucoup de pays qui en souffrent. C'est un fait que ces facteurs d'instabilité touchent non seulement les pays les moins avancés mais sont aussi à l'origine d'autres conflits plus larges qui peuvent mettre en danger la paix internationale.

5. Parmi les facteurs d'instabilité qui affectent aujourd'hui le monde, et tout particulièrement les nations en voie de développement, figure le pesant fardeau de la dette extérieure. Le déséquilibre entre le montant de cette dette et les capacités de paiement, la différence entre les sommes accordées aux débiteurs et les intérêts réclamés par les créanciers, causent un très grave dommage à beaucoup de pays pauvres. Le poids énorme de cette dette met ces pays en danger de voir anéanties leurs légitimes aspirations au développement auquel ils ont droit.

Le Saint-Siège se doit d'encourager toutes les initiatives destinées à résoudre, selon des critères de justice et d'équité, ce grave problème dont les conséquences affectent surtout les plus pauvres et ceux qui ont le moins de ressources.

Excellences, Mesdames et Messieurs: je peux vous assurer que vous rencontrerez toujours dans le Saint-Siège un interlocuteur attentif pour tout ce qui regarde la paix mondiale et les problèmes qui concernent la communauté internationale.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 21 pp. 1, 4.*

La Documentation Catholique n.1963 pp.553-554.

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana